CDEP Rapport moral 2015/2016

Cher(e) s Ami(e)s,

J'ai l'honneur, au nom de votre Comité, de vous présenter le rapport moral de l'exercice 2015-2016.

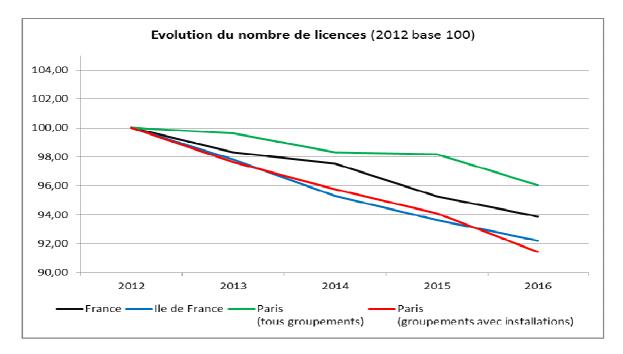
I – L'EQUITATION PARISIENNE

I-1- L'équitation à Paris

I-1-1 Evolution du nombre de licences

Paris comptait 9 501 licenciés au 31 août 2016. C'est une baisse de 2,2 % par rapport à 2015 (9 713 licenciés) qui confirme l'érosion que nous connaissons depuis 2012, année record avec 9 894 licenciés (-4 % sur la période 2012/2016).

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du nombre de licenciés depuis 2012 :



Quelques constats:

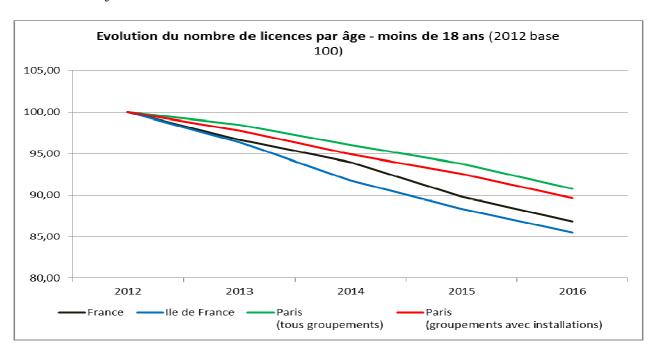
- Après une hausse continue de 2003 à 2012, les effectifs se sont globalement tassés de 2012 à 2016

- L'évolution de Paris entre 2012 et 2016 (-4 %), est plus favorable que la France (-6,1 %) et surtout que l'Ile-de-France (-7,8 %)
- L'évolution des seuls groupements disposant d'installations à Paris (-8,6 %) est plus préoccupante : elle est inférieure à l'Île de France et la France
- Sur la seule année 2016, Paris a décru de 2,2 % et les groupements avec installations ont connu une évolution un peu plus défavorable (-2,8 %)
- Dans le même temps, la France et l'Île de France limitaient leurs pertes à -1,5 %

I-1-2 Evolution par âge

Les tableaux ci-dessous montrent les évolutions par âge, en distinguant les juniors (moins de 18 ans) et les seniors (plus de 18 ans) :

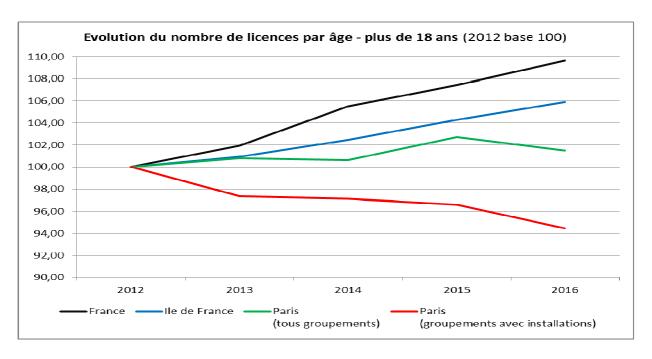
Evolution des juniors :



Il en ressort:

- Sur la période 2012/2016, la performance parisienne (-10,4 %) est moins mauvaise que la France (-13,2 %) et l'Ile de France (-14,5 %)
- Le nombre de juniors a marqué une baisse en 2016 (-3,2 %) tous groupements parisiens confondus, fortement corrélée à celle des groupements disposant d'installations (-3,2 %)
- En comparaison, la France et l'Ile de France ont perdu 3,3 % de leurs juniors en 2016
- Sur l'année 2016, la performance parisienne est donc équivalente à celle de la France et de l'Ile de France

Evolution des seniors :



Il en ressort:

- Sur la période 2012/2016, la France (+9,6 %) et l'Île de France (+5,9 %) ont progressé alors que Paris n'a crû que de +1,5 %
- La situation est plus détériorée pour les groupements installés à Paris : ils ont connu une baisse de -5,5 % sur la période 2012/2016
- La progression parisienne globale, légère, est intégralement due aux groupements nationaux inscrits à Paris qui ont progressé de 11,8 %
- Le nombre de seniors a connu une légère baisse de -1,2 % en 2016, les groupements avec installations accusant une réduction plus importante (-2,2 %)
- En comparaison, la France a progressé en 2016 (+2 %), de même que l'Île de France (+1,6 %)

Après une décennie de hausse ininterrompue entre 2003 et 2012, la courbe s'est inversée. Entre 2012 et 2016, Paris a perdu 4 % de ses licenciés, performance meilleure que la France (-6,1 %) et l'Île de France (-7,8 %). Mais les seuls groupements disposant d'installations à Paris, dans la même période, ont perdu 8,6 % de leurs licenciés. La désaffection qui frappe les groupements disposant d'installations sportives à Paris est particulièrement marquée pour les juniors (-10,4 %). La diminution des seniors (-5,5 %) est plus contenue mais elle est beaucoup plus forte que la France et l'Île de France. C'est un réel enjeu qui doit nous interpeller et nécessite une réaction de notre part.

I-2- Le CDE 75 comprend 31 groupements équestres se caractérisant par leur hétérogénéité :

Groupements par nombre de licences	Nombre de groupements	Nombre de licences	
0 à 1	8	6	
2 à 10	3	22	
11 à 100	9	261	
101 à 500	3	1 036	
501 à 1 000	4	2 846	
>1 000	4	5 330	
Total	31	9 501	

L'hétérogénéité qui caractérise les groupements parisiens se retrouve à travers :

- la distinction entre groupements à vocation nationale (la Vènerie, les Habits rouges, la SHF,...) et groupements disposant d'installations équestres sur le sol parisien
- la concentration des groupements : les 4 groupements ayant plus de 1 000 licenciés représentent 56 % de l'ensemble
- le poids du Bois de Boulogne dont les 5 groupements concentrent 44,5 % des licenciés parisiens, soit environ 4 200 licenciés
- le Bois de Vincennes abrite près de 1 300 licenciés parisiens, mais son importance réelle est bien supérieure si on intègre l'UCPA-Bayard (physiquement à Paris mais domicilié à Vincennes) et les clubs de Saint-Maur des Fossés (Ecuries de Condé) et de Nogent sur Marne (Centre Hippique du Bois de Vincennes) qui jouxtent le Bois : au total près de 4 000 cavaliers utilisent le Bois de Vincennes
- le poids des militaires (SHN, Garde, Cadets de la Garde) : près de 10 % des licenciés parisiens

Cette année, nous accueillons 3 nouveaux adhérents : France Complet, Couperie Eiffel Consulting, Fédération française de Polo.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

I-3 En catégories poney et club, les cavaliers parisiens se sont distingués aux championnats de France à LAMOTTE BEUVRON en remportant 11 médailles (7 l'année dernière) :

- 3 MEDAILLES D'OR :

Dressage:

- Club 2 Junior Excellence (TCF)
- Club 3 Jeune Senior (TCF)

CCE:

- Club 2 Cadets (TCF)

- 3 MEDAILLES D'ARGENT

Dressage

- Club 3 Jeune Cavalier (TCF)

Endurance:

- Equipe Club 3 (Polo de Paris)

Hunter

- Club 2 Jeune Senior (Polo de Paris)

6 MEDAILLES DE BRONZE :

CSO:

- Club Elite Senior (Polo de Paris)
 - Poney 2D par Equipe (La Villette)

Dressage:

- Club 3 Jeune Cavalier (Etrier de Paris)

Attelage:

- Club 1 Paire (ASPADA)

CCE:

- Club 1 Jeune Cavalier (SEP)
- Club 2 Junior 1 (TCF)

Soulignons que:

- -avec 129 participants, la participation parisienne a progressé de 30 % en 2016
- -nombre de récompenses concernent des disciplines dans lesquelles on n'attendait pas particulièrement les cavaliers(ères) parisiens(ennes) : CCE, Endurance,...

Vous trouverez l'ensemble des podiums parisiens sur notre site (cdeparis.fr).

I-4 En catégorie Amateur, les cavaliers parisiens se sont aussi illustrés dans divers championnats nationaux, régionaux et inter-départementaux.

Bravo à tous les lauréat(e)s qui ont su porter haut les couleurs de Paris!

II - L'ACTION DU COMITE DEPARTEMENTAL EN 2015-2016

L'année 2015-2016 a été particulièrement active pour notre comité :

II-1 Compétitions

II-1-1 Championnats départementaux

Nous avons organisé 28 championnats de Paris AM, Club et Poney, dans 6 disciplines :

- CSO
- CCE
- Dressage
- Hunter
- Attelage
- Derb'Eventing

Ils ont réuni 460 participants. Les podiums sont disponibles sur notre site internet (cdeparis.fr).

II-1-2 Trophée des enseignants

Nous avons organisé deux trophées des enseignants, réservés aux enseignants parisiens montant des chevaux de club.

Le podium a récompensé :

-	Dressage au CHBB	: 1° 2° 3°	Cdt Jean-Philippe Robert Pauline Bazin/Palmyre de Kergane Eva Budzinski/Snowberry de Ravel	SHN SEP Etrier
-	Obstacle à l'Etrier :	1° 2° 3°	Gaëtan Decherf /Jalalabad Deborah Batoua/Lancelot Julie Friederich/Toscane	Etrier SEP SEP
-	Combiné :	1° 2° 3°	Pauline Bazin Cdt Jean-Philippe Robert Eva Budzinski	SEP SHN Etrier

II-1-3 Championnats interdépartementaux

Les championnats interdépartementaux organisés par les 75/91/94 ont confirmé leur succès :

- a CID organisés par les CDE 75-91-94 :
 - CCE club à Ballancourt : 195 engagés
 - CSO à Milly la Forêt : 756 en club/poney et 67 en Amateur
 - Dressage club à Milly la Forêt : 122

b – CID 75-91-94 organisés par les clubs hôtes :

- Dressage AM à Paris (SEP) : 13 engagés
- Attelage club (Milly la Forêt): 24
- Hunter club (Etrier): 67
- Equifun (Bayard): 62
- Voltige (Marolles en Brie): 17
- Pony-games (Marolles en Brie) : 62 équipes

Un regret : une participation trop limitée des cavaliers parisiens. Ils sauront prendre leur revanche en 2017 !

II-1-4 Endurance

Mentionnons enfin, pour clore le chapitre des compétitions, la seconde course d'endurance organisée par le Polo de Paris dans le Bois de Boulogne en octobre 2015, soutenue par votre comité à hauteur de 600 €.

Elle a connu un grand succès avec 70 partants, ce qui a conduit le Polo à la renouveler en octobre 2016. Elle a rassemblé 70 compétiteurs, dont des handicapés bénéficiant d'une assistance spécifique, et a servi de cadre à deux championnats départementaux en Club 3 et 4. Votre comité a décidé de soutenir à hauteur de 300€ cette action qui met envaleur l'équitation parisienne

II-2 L'accueil des handicapés

Le CDE 75 poursuit depuis une dizaine d'années une politique d'aide à l'accueil des handicapé par les groupements du 75 en abondant une subvention du CNDS (sauf en 2012/2013 : l'aide du CNDS ne nous ayant été signifiée qu'en octobre 2013, l'action a été reportée sur 2014).

Cette action vise à aider les clubs qui organisent des compétitions ou des reprises spécifiques pour les handicapés. L'effort en faveur de cette action a été réduit cette année en raison de la baisse de l'aide du CNDS. Elle a bénéficié à 5 groupements pour l'accueil de plus de 40 handicapés.

II-3 Appel à projet

Sur la proposition de votre Comité, l'AG de décembre 2015 a décidé le lancement d'un appel à projet destiné aux clubs parisiens disposant d'installations à Paris s'inscrivant dans un des axes d'intervention suivants :

- -préparation et soutien à la compétition
- -sécurité des installations
- -accessibilité aux personnes en situation de handicap
- -protection de l'environnement

Tous les clubs parisiens concernés ont répondu positivement à notre appel d'offre.

II-4 La Plaine Saint-Hubert

La carrière de la Plaine Saint-hubert est un espace public aménagé en carrière (deux carrières de 7 500 m2 et 1 500 m2). D'une surface de 9 000 m2 (plus de 10 000 m2 avec les gradins), c'est une des plus grandes carrières de l'Île de France. Gérée par une association qui regroupe 4 membres actifs (les clubs utilisateurs : Cartoucherie, Ecuries de Condé, Bayard, CHBV) et deux membres non actifs (CDE 75 et CDE 94), c'est un exemple quasi-unique de mutualisation d'un équipement équestre de cette importance.

Après de longues discussions, un accord est intervenu avec la Ville de Paris qui a accordé en novembre 2015 une concession de 15 ans assortie d'un loyer de 17 K€ par an.

Les travaux de réfection de la carrière se sont déroulés pendant l'été 2016 et la rénovation des gradins, réalisée par la Ville de Paris (DEVE), est en cours d'achèvement.

La Plaine Saint-Hubert est ouverte à tous les cavaliers, pour un coût horaire de 15 € (cavaliers parisiens et du Val de Marne) et de 25 € pour les autres.

II-5 Site internet

Pour faire suite à une suggestion émise lors de l'assemblée générale, nous nous sommes lancés dans la confection d'un site internet du CDE 75.

France Touvron a pris en charge ce chantier qui l'a conduit à prendre contact avec la plupart d'entre vous pour bâtir un cahier des charges.

Notre site est opérationnel depuis le printemps 2016. Vous pouvez le consulter : cdeparis.fr

N'hésitez pas à nous envoyer des photos des championnats auxquels vous participez pour le nourrir et nous faire part de vos suggestions.

III - PROROGATION DES MANDATS DU COMITE DIRECTEUR

La réforme territoriale mise en œuvre par la Loi NOTRe se traduit par une réduction du nombre de régions. Elle impacte directement l'organisation des organes déconcentrés (CRE, CRTE, CDE, CDTE) de la FFE qui doit se mettre en conformité avec la nouvelle organisation territoriale. Pour ce faire, le ministère en charge des sports a accordé à la FFE un délai courant jusqu'au 31 décembre 2017, selon le calendrier suivant :

- -élection du président et du comité directeur de la FFE le 24 novembre 2016
- -adoption de nouveaux statuts de la FFE et de ses organes déconcentrés au printemps 2017
- -élection des nouveaux comités directeurs des organes déconcentrés de la FFE fin 2017

La FFE a obtenu l'accord du ministère en charge des sports pour que les mandats des organes déconcentrés soient prorogés d'une année. Le Comité directeur du CDEP a adopté à l'unanimité une motion en ce sens lors de sa séance du 11 octobre 2016.

Cette même motion est maintenant soumise à l'approbation de l'Assemblée générale.